

R.—M. Bétournay, aujourd'hui le juge Bétournay, était président du comité, et je pense que tous les chèques qui ont été tirés, l'ont été par lui.

Q.—Chèques sur qui ?

R.—Chèques sur la Banque Métropolitaine.

Q.—Avez-vous compris que les fonds étaient déposés à cette banque ?

R.—J'ai compris que les fonds du comité central étaient déposés à la Banque Métropolitaine.

Q.—Qui a tiré ces chèques ?

R.—Ordinairement c'était M. Bétournay, je pense. Je l'ai vu tirer bon nombre de chèques.

Q.—Savez-vous quelque chose du montant ?

R.—Non, je ne sais rien. Je pense que le plus gros montant a été payé pour les cabaleurs. Ce système de cabale a toujours prévalu à Montréal. Les cabaleurs ont reçu leurs paiements tous les samedis.

Q.—Y avait-il à votre connaissance quelque entente entre Sir Hugh Allan et le gouvernement, quelque membre du gouvernement ou leurs partisans, pour le prélèvement de l'argent applicable aux élections ? R.—Je ne le sais pas.

Q.—Avez-vous d'autres choses à dire sur cette matière ?

R.—Rien, relativement à ces accusations.

Par Sir John A. Macdonald, par l'entremise du Président :

Q.—Vous dites savoir que Sir George Cartier pour contrebalancer l'influence redoutée des Américains, s'est efforcé de renforcer la compagnie Interocéanique ?

R.—C'est un fait de ma connaissance.

Q.—Est-il à votre connaissance que Sir George Cartier ait favorisé l'entrée dans cette compagnie de quelques Bas-Canadiens influents, comme membres de la corporation ?

R.—C'est un fait de ma connaissance.

Q.—Pouvez-vous mentionner leurs noms ?

R.—Les noms mentionnés à cette époque étaient ceux de M. Tourangeau et de M. Simard.

M. Tourangeau était alors l'un des membres de la Chambre pour Québec-Est, et M. Simard était membre pour Québec-Centre.

Q.—Ils faisaient partie de la compagnie Macpherson, comme membres de la corporation ?

R.—Oui.

Q.—Tous connaissez bien les noms des messieurs qui faisaient partie de cette compagnie et de la compagnie canadienne du Pacifique ?

R.—Oui, j'ai souvent jeté les yeux sur ces noms.

Q.—Quelques noms américains étaient-ils mentionnés dans l'une ou l'autre compagnie ?

R.—Je ne le pense pas.

Q.—Avez-vous quelque souvenir d'un projet original de la charte du chemin de fer canadien du Pacifique ?

R.—Je pense que M. Abbott a fait imprimer le projet original de la charte avant la session.

Q.—Avant la session de 1872, il y a eu un projet de l'acte d'incorporation de la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique. Quelques Américains ont-ils été admis dans cette compagnie ?

R.—Quelques-uns étaient admis,

Q.—Le nom de M. McMullen s'y trouvait-il compris ?

R.—Je le crois, et il en est de même de M. Smith, de Chicago.

Q.—Ce projet a été abandonné ?

R.—Oui, je pense qu'il n'a jamais été présenté au Parlement.

Q.—Comment vous expliquez-vous cet abandon ; était-ce parce que Sir Hugh Allan était allié aux Américains et qu'en conséquence tel acte ne pouvait être acceptable au Parlement ?

R.—C'était là, comme je l'ai compris, la raison de sa non-présentation.

Q.—Vous avez alors appris de M. Abbott, qui travaillait à faire adopter ce projet de loi qui est maintenant sur le livre des statuts, que toutes les relations avec les Américains avaient